

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Caroline Gingras-Huot

<https://www.cadre21.org/membres/ca4738606801d50ad39af8d4>

Date d'obtention : 2024-11-06 15:38:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1-Établir un climat de confiance avec l'auteur du signalement et la victime.

2-L'évaluation sans jugement et d'un ton réconfortant, je remplis la grille d'évaluation. *AMORSE-NATURE-INTENTION-ÉTENDUE*

3-Vérifier l'information auprès de la victime, des témoins, des jeunes impliqués tout en faisant valoir l'importance de rétablir la vie privée de la jeune victime.

***S'il y a des raisons de croire qu'il y a du contenu correspondant à de la pornographie juvénile dans son appareil électronique,
Confisquez-le et pas besoin de terminer la grille ***Informer le service de police***

4-Demander la version des faits à l'instigateur, aidera à déterminer l'intention de son geste. Garder toute confidentialité des élèves qui ont fournies des informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours agir pour la protection des victimes.

Informer le service de police peu importe l'intention dans les plus brefs délais.

À la moindre information déclencher le protocole le plus tôt possible.

Toujours garder les informations et l'identité des élèves confidentielles.

En aucun cas consulter le contenu de l'appareil électronique des élèves.

Confisquer tout appareil ayant pu et pouvant contenir des images se rattachant à de la pornographie juvénile.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

- Nous sommes bien guidé par notre policier scolaire et en cas de doute nous pouvons le joindre pour nous guider tout au long du processus. Mais s'il faut en nommer une je choisis l'étape où il faut confisquer les appareils. Les jeunes sont très attachés à cet objet et il est plus difficile de les retirer. Cependant, en ayant des explications claires et l'annonce du protocole à suivre, je prétends qu'il est plus facile de leur confisquer et d'avoir leur collaboration.
- Établir un lien de confiance, lorsqu'on connaît peu la jeune victime et le questionner sur des événements malaisants pour lui. Mais pour les intervenants au secondaire, nous entendons des situations malaisantes régulièrement ;)